

Des MRC contre le privé

Mise à jour le jeudi 30 novembre 2006 à 23 h 22 HNE

Pierre Duchesne explique la frustration des municipalités.

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2006/11/30/008-eolien-mrc-vs-privé.shtml>

Dans le dossier éolien, des municipalités estiment que les redevances versées par le secteur privé sont insuffisantes. Elles se mobilisent donc pour toucher une part de gâteau plus généreuse.

Des municipalités du Bas-Saint-Laurent veulent bloquer les projets d'éoliennes privés et proposer leurs propres projets communautaires, plus lucratifs.

La municipalité régionale de comté (MRC) des Basques a adopté un règlement pour interdire l'implantation d'éoliennes du secteur privé. Elle a également proposé un projet communautaire de 100 mégawatts qui, s'il est accepté par Hydro-Québec, générera 3 millions de dollars de revenus annuels, plutôt que les 100 000 \$ de redevances que touche le village de Baie-des-Sables.

La MRC de Témiscouata a décidé pour sa part de s'allier à l'entreprise Boralex et de proposer un projet conjoint. Elle craint toutefois qu'il ne soit déjà trop tard.

Hydro-Québec a déjà reçu deux projets du secteur privé pour cette MRC. Ceci veut donc dire que « ma MRC perdra son gisement » si le privé est choisi, déplore le préfet Serge Fortin.

M. Fortin se promet d'ailleurs de manifester bruyamment et physiquement son mécontentement, si les soumissions privées sont choisies. « Je vais me mettre devant les bulldozers », confie-t-il. « Il va falloir qu'ils passent sur moi ».

Ce ton alarmiste n'est pas unique. C'est pourquoi la Fédération québécoise des municipalités mettra bientôt en place un organisme de financement pour les projets communautaires. Son président, Bernard Généreux, reprend d'ailleurs le leitmotiv de plusieurs responsables régionaux en disant que « les retombées locales des premières propositions sont nettement en-dessous des attentes »